

2026

CONTINUONS LES COMBATS !

LETTRE D'INFORMATION DE JANVIER 2026

Vous trouverez dans cette lettre les principaux éléments d'information présentés, discutés et expliqués lors du dernier Conseil Syndical du 9 décembre 2025 et de la CE de l'URSEN du 18 décembre.



INFOS SPECIALE AESH

IL MANQUE 150 ETP SUR LE DÉPARTEMENT !

On estime qu'il manque environ 150 équivalents temps plein (ETP) d'AESH dans le département pour couvrir les besoins notifiés par la MDPH.

Ce déficit a des conséquences concrètes : élèves sans accompagnement, mutualisation forcée, réduction des heures prévues et surcharge de travail pour les AESH en poste. Les familles comme les personnels se retrouvent trop souvent démunis face à ces manques structurels.

CADRE DES MISSIONS DES AESH : RAPPEL DES RÈGLES !

Le rôle des AESH est encore trop souvent mal compris. Ils ne sont ni des assistants pédagogiques, ni des aides personnelles des enseignants.

Leur mission consiste à accompagner l'élève en situation de handicap, favoriser son autonomie et permettre son inclusion scolaire.

Ils n'ont pas à corriger des copies, préparer des cours, gérer une classe ou remplacer un enseignant. Ces dérives, souvent liées au manque de moyens, mettent les AESH en difficulté et sortent du cadre réglementaire.

BON À SAVOIR !

AESH et familles peuvent s'appuyer sur des associations locales pour être conseillés et accompagnés dans leurs démarches :

- APEDYS 49 (troubles DYS et TDAH) www.apedys49.fr
- Autisme 49 (Trouble du Spectre de l'Autisme). www.autisme-49.fr

Ces structures peuvent aider à comprendre les droits, monter ou défendre des dossiers MDPH et rompre l'isolement.

Etc.

Le manque d'AESH dans le Maine-et-Loire n'est pas une fatalité, mais le résultat de choix politiques. Sans recrutements suffisants et sans respect clair de leurs missions, l'école inclusive reste un objectif affiché plus qu'une réalité vécue.

EVENEMENT



Congrès de l'Union Locale d'Angers

Au programme :

- élection des représentants
- hommage aux disparus
- rapport d'activité
- bilan financier
- groupes de travail sur des thèmes d'actualité
- document d'orientation

12 et 13 février 2026 - Salle Fernand
Pelloutiers - Bourse du travail d'Angers



ALERTES

CERTAINS CHEFS D'ÉTABLISSEMENT ONT BESOIN QU'ON LEUR RAPPELLE LA LOI !

Dans **plusieurs établissements, des situations graves** continuent d'être mal gérées : harcèlement, Violences Sexistes et Sexuelles, pressions hiérarchiques. Trop souvent, la réponse reste la même : « pas de vagues ». Ce choix protège l'institution, jamais les personnels ni les élèves.

Des faits récents concernant des AED montrent jusqu'où certaines directions peuvent aller. Une volonté de grève a été empêchée par des arguments infondés : obligations de service, absence d'appel local... Face à cela, la réponse collective a été claire : grève reconduite et mobilisation renforcée.

Rappel essentiel : le droit de grève est un droit constitutionnel. Toute entrave est illégale et peut être sanctionnée, comme l'a rappelé le Tribunal administratif dans plusieurs décisions. En cas de refus oral, exigez toujours un écrit. Un simple mail suffit : « Vous m'avez indiqué que je ne pouvais pas faire grève. Pouvez-vous me le confirmer par écrit ? »

L'isolement fait le jeu des abus. Se regrouper, alerter collectivement et solliciter les organisations syndicales reste la meilleure protection face aux dérives managériales.

Conclusion : Rappeler la loi n'est pas un excès : c'est une nécessité. Les chefs d'établissement ont des responsabilités, mais aussi des obligations. Les personnels ont des droits – et ils doivent être respectés.



LE SAVIEZ-VOUS ?

CALENDRIER DES FORMATIONS PROPOSÉES PAR L'UNION LOCALE CGT ANGERS

Se former à la CGT : et si c'était maintenant ?

Vous avez récemment reçu dans votre messagerie le calendrier des formations proposées par l'Union Locale.

Comme beaucoup, dans le meilleur des cas, vous avez ouvert la pièce jointe... puis vous l'avez refermée en vous disant que « ça doit surtout concerner celles et ceux qui sont vraiment engagés ». Soyons clairs tout de suite : ces formations ne sont pas réservées à une élite militante. Elles sont justement pensées pour celles et ceux qui débutent, qui se posent des questions, qui tâtonnent, ou qui ont adhéré "pour voir".

Parce qu'il faut bien commencer quelque part.

D'ailleurs, beaucoup de syndiqué-es sont inscrits depuis longtemps et n'ont toujours pas fait leur première formation. Et pourtant, une fois qu'on l'a faite, on se dit souvent : « j'aurais dû le faire plus tôt ». Ces stages permettent de remettre un peu l'église au milieu du village : la lutte des classes, l'histoire du syndicalisme, le rôle d'un syndicat, qui fait quoi, comment on s'organise collectivement... C'est précieux, et souvent libérateur.

Je commence par quoi ?

Par le stage d'accueil « S'impliquer dans la CGT » (1 jour). C'est la porte d'entrée idéale. Une seule journée, accessible à toutes et tous, sans prérequis. On y découvre : ce qu'est réellement la CGT (au-delà des clichés), son histoire, ses valeurs, sa démarche, comment elle fonctionne, à quels niveaux on peut s'impliquer, et surtout... on peut poser toutes les questions qu'on n'ose pas toujours poser ailleurs.

Ce stage s'adresse explicitement aux nouvelles et nouveaux syndiqué-es. Il est proposé plusieurs fois dans l'année, ce qui permet de trouver une date qui colle avec ses contraintes.

Et ensuite ? Le stage « Participer à la vie de la CGT – modules 1 et 2 » (1 semaine)

C'est souvent celui qui fait un peu peur à cause de sa durée. Une semaine, ça peut sembler beaucoup. Mais c'est aussi une formation fondatrice, qui marque un vrai tournant. Pendant ces cinq jours, on prend enfin le temps de : comprendre le fonctionnement du système capitaliste, mieux saisir les mécanismes d'exploitation et de domination, approfondir l'histoire, les valeurs et le rôle de la CGT, mettre des mots et des analyses sur ce que l'on vit au travail. Ce stage ne transforme pas en « super-militant-e ». Il donne surtout des clés de compréhension, de la confiance, et un sentiment très fort : celui de ne plus être seul-e et de mieux savoir pourquoi et comment on lutte.

A bientôt !